

Le Conservatoire du littoral

OUTRE-MER

Saint-Pierre et Miquelon

Le domaine terrestre et maritime sous la protection
du Conservatoire du littoral



Conservatoire du littoral

103 000 hectares, soit 980 kilomètres de rivages
en métropole et dans les départements d'Outre-mer.

Les enjeux de conservation Outre-mer

Depuis trente ans, le Conservatoire du littoral a pour mission de préserver définitivement des sites naturels le long des rivages de métropole et d'Outre-mer. Il acquiert des espaces naturels qu'il donne en gestion aux collectivités locales et aux usagers : éleveurs, agriculteurs, chasseurs, associations...

Les sites du Conservatoire sont inaliénables, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de les revendre. Pour l'Outre-mer, le Conservatoire préserve, à ce jour, près de 20 000 hectares répartis sur 130 sites naturels dans 4 départements – Guyane, Guadeloupe, Martinique et La Réunion – et 4 collectivités – Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte.

Des antennes locales ont été ouvertes dans la plupart des régions concernées, le long des rivages de l'Atlantique et de l'Océan Indien.



St-Pierre-et-Miquelon en quelques chiffres

- 29 octobre 2001 : création de la zone d'intervention foncière par le Conseil Général.
- 13 novembre 2001 : délibération de la commune.
- 26 novembre 2001 : acceptation du principe d'intervention par le Conservatoire du littoral.
- 1er octobre 2002 : lancement d'une étude sur la dynamique littorale de l'isthme (thèse finalisée en octobre 2007).
- 22 septembre 2003 : élaboration d'un bilan patrimonial de l'isthme.
- 14 décembre 2005 : premières acquisitions de terrains à Miquelon-Langlade.
- 1er février 2006 : création d'une antenne locale du Conservatoire à Saint-Pierre et Miquelon.
- 15 décembre 2006 : la commune de Miquelon-Langlade devient gestionnaire du site.
- 2008 : validation du plan de gestion du site.

Un patrimoine exceptionnel mais fragile

Depuis octobre 2001, la Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon et la commune de Miquelon-Langlade ont fait appel au Conservatoire du littoral pour protéger les espaces sensibles tout en encadrant les activités traditionnelles et de découverte. Les acquisitions foncières ont débuté en 2005 et la restauration des dunes a suivi.

Les trois îles de Saint-Pierre, de Miquelon et de Langlade, se situent au nord-ouest de l'Océan Atlantique, à 25 km des rivages de Terre-Neuve. Bien qu'étant sur la même latitude que Nantes, l'archipel subit un climat subarctique en raison du courant froid du Labrador. L'isthme sédimentaire de Miquelon-Langlade couvre quelques 2 000 hectares. Long de 12 km, il est le seul double tombolo dans l'Atlantique Nord. Il abrite des milieux naturels terrestres et aquatiques très divers : une lagune en eau salée (le Grand Barachois), des bancs de sable, des étangs d'eau douce, des prairies humides, des dunes, des cordons de galets...

Cette diversité explique sa très grande richesse faunistique et floristique. Le long des rivages et

dans les étangs, on observe de multiples espèces de limicoles et d'anatidés. Des migrateurs s'arrêtent, notamment au Grand Barachois, pour se préparer à affronter le voyage qui les mènera en Amérique du Sud en passant par d'autres rivages protégés par le Conservatoire du littoral aux Antilles et en Guyane. Quelques espèces de limicoles s'installent pour nicher. Cet espace naturel est aussi remarquable par la présence d'importantes colonies de phoques veaux marins, qui se prélassent, à basse mer, sur les bancs de sable.

Fonder le développement sur la préservation de ce capital nature

Là comme ailleurs, diversité rime avec fragilité. La



pérennité de ces espaces est aujourd'hui menacée par des facteurs d'origine naturelle comme la mer, le vent et les tempêtes. D'autres facteurs sont davantage liés à l'homme : surpâturage et piétinement, circulation des véhicules motorisés hors piste, comportements ou équipements inadaptés... L'érosion est déjà bien visible dans le secteur des Buttereaux, par exemple : la végétation y est endommagée, les dunes sont mises à nu et des poches de sable se creusent. Plutôt que de mettre en place des réglementations très strictes, la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon a préféré faire appel au Conservatoire du littoral pour que la protection de ces espaces d'exception soit assurée localement par les collectivités gestionnaires,

l'établissement public et les usagers du site. Ainsi, les premières acquisitions foncières ont eu lieu en décembre 2005 et des travaux de restauration des buttereaux ont été engagés dès 2006. Les acquisitions visent à faire de l'isthme un ensemble naturel cohérent, où protection de la nature et maintien des activités traditionnelles cohabiteront harmonieusement et durablement. D'autres acquisitions de parcelles sont envisagées afin de donner au Conservatoire une réelle maîtrise foncière sur l'ensemble de l'isthme. La stratégie retenue passe par la mise en place d'une gestion partenariale avec les collectivités et prévoit aussi une concertation avec les usagers pour garantir le maintien des activités qui respectent les écosystèmes. Parallèlement, le programme de réhabilitation, déjà en œuvre dans les espaces dégradés, se poursuivra. Des études viennent compléter les connaissances, en particulier dans les domaines de la dynamique côtière, de la faune et de la flore. ✨



La ferme Delamaire

Ci-contre : *Arethusa bulbeuse* et *pluvier siffleur*.



Une gestion partagée du site

Dès la première mission, en septembre 2001, un partenariat s'est engagé entre le Conservatoire et les collectivités pour la protection et la valorisation environnementale de l'isthme de Miquelon-Langlade et du Grand Barachois. Aujourd'hui, le Conservatoire est propriétaire de 167 ha stratégiques sur le pourtour sud, est et ouest du Grand Barachois. Une convention de gestion, signée le 15 décembre 2006, a scellé cette volonté partagée de protection.

● Une nécessaire concertation

L'isthme accueille une multitude d'activités. Cette réalité a poussé la commune de Miquelon-Langlade à élaborer un document de gestion consensuel et ambitieux qui doit conjuguer développement durable et pérennité des usages traditionnels.

Le Conseil territorial, les propriétaires privés, les chasseurs, les pêcheurs, les agriculteurs, les associations... tâchent de définir ensemble des objectifs et des opérations à mettre en œuvre.

Des conventions d'usages sont déjà prévues avec divers partenaires : convention de chasse avec la Fédération des chasseurs, charte de bonne conduite avec les propriétaires de chevaux... Il est prévu l'installation de pan-



neaux d'information, l'aménagement de sentiers et d'itinéraires d'interprétation de la nature sur l'ensemble de l'isthme en vue d'accueillir les visiteurs tout en maîtrisant la fréquentation. L'observatoire de la faune sera valorisé. L'accès du site reste libre... et chacun peut venir profiter de la générosité de la nature qui donne des fruits à profusion.

● Un volet scientifique

Le Conservatoire a initié deux types d'études dans l'archipel.

- Un bilan patrimonial de l'isthme, établi à partir

d'inventaires des milieux naturels, de la faune, de la flore et des activités sur l'isthme.

- Une étude morphologique de la dynamique hydro-sédimentaire littorale de l'isthme, qui a permis de caractériser sur 3 années les stocks sédimentaires et les principaux courants de transport, et de comprendre ainsi les mécanismes ayant provoqué la formation d'une flèche sableuse et de suivre son évolution.

● Éducation à l'environnement

L'arrivée du Conservatoire, doté d'un statut de propriétaire foncier, a pu susciter quelques inquiétudes et interrogations. La mairie de Miquelon et le Conservatoire ont donc mis en place, depuis 2006, différentes actions de communication. Au-delà des rencontres avec la population et les usagers du site, les médias locaux ont été sollicités, un site Internet détaille les interventions et les projets, une exposition présente l'histoire de l'isthme... Des activités pédagogiques mobilisent les enseignants des collèges locaux et un projet de jumelage avec un site normand du Conservatoire (les dunes d'Hattainville), confronté à des problèmes d'érosion similaires à ceux des Buttreaux, devrait sensibiliser les habitants. ✨

Protéger les dunes contre l'érosion

Composées de sable recouvert d'une fragile végétation d'oyats, les dunes de l'isthme subissent une érosion inquiétante. Le Conservatoire a donc décidé de restaurer les dunes de Buttreaux, situées sur les terrains qu'il a acquis. Les travaux se poursuivront au moins jusqu'en 2009. Il s'agit d'enrichir le sol en matières organiques avec du goémon et de la paille (zostère marine, une herbe maritime présente dans les lagunes), d'atténuer l'emprise du vent sur le sable à l'aide de filets en fibres de coco, de retenir le sable, de renflouer les poches grâce à des ganivelles (barrières formées de quarts-de-ronds en châtaignier légèrement espacés) et de revégétaliser les dunes en replantant de l'oyat. Certaines zones sensibles seront encloses avec du fil de fer, limitant ainsi la circulation des animaux tout en permettant l'accès aux promeneurs. Les premiers travaux ont démarré au lieu-dit « la Crevasse » et dans le secteur dit « Sauveur », où l'effet du piétinement des chevaux est très visible.



www.dune-miquelon-langlade.net

Conservatoire du littoral

La Corderie Royale
B.P. 10137
17306 Rochefort cedex
tél : 05-46-84-72-50
fax : 05-46-84-72-79
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr

Délégation Outre-mer
7, rue Pélagie - B.P. 546 14037
Caen
tél. : 02 31 15 30 90
Fax : 02 31 15 30 95
dom@conservatoire-du-littoral.fr

Antenne de Saint-Pierre et Miquelon
3, rue Albert Briand - B.P. 4244
97500 Saint-Pierre et Miquelon
tél : 05 08 41 19 80
fax : 05 08 41 19 85
spm@conservatoire-du-littoral.fr

Rédaction et conception graphique :
Bayard Nature et Territoires
Impression : Imprimerie JOUVE
Photos : Nicolas Robin, Patrick Boez,
Roger Etcheberry et Conservatoire du littoral.